



**Saint-Jeannet**  
*Porte des Baous*

**Objet : Réunion du conseil municipal**

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

|  |
|--|
| <p><b>Mercredi 3 mai 2017 à 19 heures</b><br/><b>Salle Saint Jean-Baptiste</b></p> |
|--|

**Approbation du procès-verbal du 30 mars 2017**

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur le procès-verbal de la séance du 30 mars 2017 joint à la présente note explicative de synthèse.

**Ordre du Jour :**

- 1. Agenda 21 Métropolitain – Réponse à appel à projets**  
(Rapporteur : Madame Marcelyne MICHON)
- 2. Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Pays de Vence (SIVOM) – Adhésion de la commune de Saint-Jeannet à la compétence optionnelle « Actions de protection des massifs forestiers contre les incendies »**  
(Rapporteur : Monsieur le Maire)
- 3. Plan Local d'Urbanisme Métropolitain (PLUm) - Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**  
(Rapporteur : Monsieur Christian SEGURET)
- 4. Occupation du domaine public communal – Complément à la tarification des droits de place**  
(Rapporteur : Monsieur le Maire)
- 5. Candidature au programme Leader 2014-2020 porté par le Parc Naturel Régional (PNR) des Préalpes d'Azur et le Pays Vallée d'Azur Mercantour - Projet « Grand Parcours des Baous » - Partenariat avec le SIVOM du Pays de Vence et les communes du Moyen -Pays**  
(Rapporteur : Monsieur Denis RASSE)

6. **HABITAT 06 - Attribution d'une subvention et engagement de la commune pour une garantie d'emprunt à Habitat 06 pour la construction de 4 logements sociaux, chemin du Parriaou "Pré du Parriaou" à Saint-Jeannet**  
(Rapporteur : Madame Georgette COLOCCI)
  
7. **Synthèse des délégations consenties au Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du CGCT**  
(Rapporteur : Madame Christiane MOCERI)

Vous trouverez, ci-joint, conformément aux dispositions de l'article L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, une note explicative de synthèse présentant les affaires, qui seront soumises à délibération lors de cette réunion.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

M. Jean-Michel SEMPÉRÉ,  
Maire de Saint-Jeannet

